

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en  
**HOLLANDE & aux PAIS-BAS**, dé-  
puis le mois dernier.

I. **L**ES Liegeois ont couronné les mar-  
ques de zele, d'attachement & de fi-  
delité, qu'ils manifestèrent à Mr. l'Electeur  
de Cologne, leur Prince, lors que la Paix  
le ramena dans ses Etats \* : les Corps &  
Communautez de la Ville de Liege, lui fi-  
rent un present de soixante mille Livres,  
& les Etats de la Principauté, lui accorde-  
rent un don gratuit de cent mille Ecus.  
C'est ainsi que les fideles Sujets en agissent  
envers les Souverains, lors qu'ils veu-  
ent acquerir la gloire de veritables & bons Ci-  
toyens de leur Patrie.

II. Son Altesse Electorale, après avoir  
séjourné environ cinq semaines à Liege,  
voulut aussi honorer & consoler par sa  
presence, ses Sujets de l'Electorat de Colo-  
gne. Elle fit son entrée publique à Bonn,  
lieu de sa residence ordinaire ; le 25. du  
mois de Fevrier, ce Prince fut reçu avec  
toutes les demonstrations de joye & de res-  
pect qu'Elle avoit lieu d'attendre d'une Bour-  
geoisie affectionnée, qui pendant tout le cours  
de la guerre, avoit beaucoup souffert de  
la part des étrangers, & qui avoit eu  
le chagrin de voir piller & enlever les meu-  
bles & effets de son Prince. Son Carrosse  
s'arrêta devant l'Eglise Collegiale, où Son  
A. E. après s'être revêtuë de ses habits Sa-  
cer-

*Sommaes  
que les Lie-  
geois don-  
nent à Mr.  
l'Electeur de  
Cologne leur  
Souverain.*

*Mr. l'Electeur de  
Cologne fait  
son entrée à  
Bonn.*

\* Voyez Mars page 227.